

Conseil Municipal du 26 juin 2023

à 18h00

N°ordre 54
N° identifiant 2023-0107

Titre Lettre d'intérêt ville de Poitiers - Académie de Poitiers relative au dispositif " Notre école faisons-la ensemble " pour l'école élémentaire Tony Lainé

Rapporteur(s) Mme Hélène PAUMIER
Date de la convocation 20/06/2023

Président de séance Mme Léonore MONCOND'HUY
Secrétaire(s) de séance Robert ROCHAUD

PJ. Lettre d'intérêt des collectivités 1er degré - projet pluriannuel

Membres en exercice	0	
Quorum	27	

Présents	0	
----------	---	--

Absents	0	
---------	---	--

Mandats	0	Mandants _____	Mandataires _____
---------	---	----------------	-------------------

Observations

Projet de délibération étudié par:	Commission Lien social et éducation
------------------------------------	-------------------------------------

Service référent	Direction Générale Adjointe Solidarités - Cohésion locale - Éducation Direction Éducation - Accueil périscolaire
------------------	---

Dans le cadre de la déclinaison de son projet éducatif global et en lien avec la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) de la Vienne, la ville de Poitiers accompagne les enseignants dans la mise en œuvre de pratiques éducatives innovantes dans les écoles du premier degré. Aussi, à la rentrée de septembre 2022, un groupe de travail s'est constitué pour soutenir le déploiement de classes flexibles au sein des écoles de la ville de Poitiers.

Ce projet porté conjointement favorise l'apprentissage de compétences clés (telles que l'esprit critique, la communication, la collaboration, la créativité) par des pratiques pédagogiques innovantes centrées sur l'élève. L'organisation du temps et les lieux d'apprentissage dans la salle de classe sont repensés pour :

- respecter les besoins physiologiques et cognitifs de chaque enfant
- favoriser les apprentissages dans un lieu de vie agréable
- développer l'autonomie et l'entraide.

Parallèlement, le Conseil national de la refondation (CNR) lancé en septembre 2022, ambitionne de faire émerger dans le cadre de concertations locales, des initiatives nouvelles de nature à améliorer la réussite et le bien-être des élèves et à réduire les inégalités. C'est l'objectif de la démarche « faire notre école ensemble ». Le dispositif « Notre école, faisons-la ensemble (Nefle) », vise :

- une démarche volontaire des équipes éducatives associant l'ensemble des parties prenantes et notamment les parents d'élèves et collectivités territoriales partenaires
- un travail commun et local destiné à permettre à chaque école ou établissement d'identifier des solutions qui correspondent à sa situation pour améliorer la réussite de ses élèves
- une démarche ouverte dans le temps : si elle a vocation à commencer à partir du mois d'octobre 2022, la démarche peut être initiée par les équipes à tout moment.

C'est dans le cadre de cette double réflexion que l'école élémentaire Tony Lainé, située en Réseau d'éducation prioritaire (Rep), a manifesté son intérêt pour développer la démarche éducative de classes flexibles et a déposé un projet sur la plateforme « Notre école » dédiée. L'équipe enseignante de l'école est partie prenante au projet et est accompagnée par la cellule d'appui académique, pour répondre aux besoins constatés suivants :

- renforcer la différenciation et la prise en compte des besoins des élèves (bouger, choisir leur posture, se déplacer)
- renforcer la concentration et l'implication dans la tâche
- renforcer l'autonomie des élèves
- développer le bien-être au sein de la classe.

Les objectifs du projet sont ainsi de :

- respecter les besoins physiologiques et cognitifs de l'enfant
- créer un lieu agréable qui favorise l'envie d'apprendre
- instaurer un climat de confiance au sein de la classe
- développer l'autonomie, la prise d'initiative, l'entraide et le sens des responsabilités.

Le montant du projet pédagogique de l'école élémentaire Tony Lainé est estimé à 47 475 € HT sur trois ans dont 9 000 € HT sont financés en investissement par la ville de Poitiers (soit 3 000 € / an).

Répartition des financements et subventions :

Institution	Nature	Investissement	Fonctionnement	Subvention Nefle
Ville	Mobilier/Petit Matériel	9 000 €		
Ville	Mobilier/Petit Matériel/Fourniture	36 663 €	1212 €	37 875 €
Éducation nationale	Frais de mission		600 €	
TOTAL	47 475 €	45 663 €	1 812 €	37 875 €

Ce projet pédagogique bénéficie d'un soutien financier de l'État. Dans le cadre du projet pédagogique présenté par l'école élémentaire Tony Lainé et après validation de la commission d'examen académique, l'État s'engage à verser à la collectivité une subvention d'un montant maximum de 37 875 € HT pour couvrir les dépenses liées au fonds d'innovation pédagogique.

Considérant que l'appel à projet propose d'améliorer la réussite et le bien-être des élèves,

Considérant que le projet est construit conjointement par la collectivité locale, la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de la Vienne et les équipes pédagogiques.

Après examen de ce dossier, il vous est proposé de :

- de valider les financements fixés dans la lettre d'intérêt dans le cadre de « Notre école faisons-la ensemble » entre la ville de Poitiers et l'académie de Poitiers
- d'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer tout document à intervenir sur ce sujet
- d'imputer les recettes correspondantes, soit 37 875 €, à l'opération 1000 « Éducation – Investissement courant », article 1311 du budget Principal
- d'imputer la dépense correspondante, soit 45 663 €, à l'opération 1000 « Éducation – Investissement courant », article 2184 du budget Principal
- d'imputer la dépense correspondante, soit 1 812 € à l'article 60632 du budget Principal.

POUR	0		La Maire,
CONTRE	0		Léonore MONCOND'HUY
Abstention	0		Le Secrétaire,
Ne prend pas part au vote	0		Robert ROCHAUD

RESULTAT DU VOTE

Mise en ligne le			
Date de réception en préfecture		Identifiant de télétransmission	
Nomenclature Préfecture	8.1	Enseignement	